Septième Année. — N° 610 *Bureau du Journal* : rue de la Mairie, 6. Samedi, 6 Avril 1867.

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant *franco* un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 16 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES, 25 centimes la ligne.
RÉCLAMES 50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissem^t de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le *Courrier du Lot*. Les annonces administratives : dans le journal le *Journal du Lot* (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'*Echo du Quercy*, le *Mémorial*. *Pour l'arrondissement de Gourdon :* (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le *Gourdonnais*.

Le *Journal du Lot* publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 6 Avril 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 4 avril.....	68 65	97 50
Du 5.....	68 30	97 75
Du 6.....	66 70	96 »»

BULLETIN

Le *Moniteur* annonce la nomination de M. le comte de Walewski au poste de sénateur.

Jeudi dernier, au Corps législatif, M. Schneider a donné communication d'un décret le nommant président. Cette lecture a été accueillie avec des vifs applaudissements.

M. Schneider a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs et chers Collègues,

Je suis profondément touché des témoignages d'affectueuse sympathie que vous venez d'exprimer, de même que je suis fier et reconnaissant de l'éminente distinction dont l'Empereur a daigné m'honorer en me plaçant à votre tête. (Très bien ! très bien !)

Nous sommes d'anciennes connaissances, je n'ai nul besoin, je l'espère, de donner l'assurance de mon impartial et complet dévouement, mais je vous demande la permission de vous dire que je compte de votre part sur la continuation des sentiments si bienveillants que j'ai toujours trouvés en vous, et sur le précieux concours dont vous m'avez donné tant de preuves. (Oui ! oui ! Très bien ! très bien !)

La formation de réunions diverses de députés dans les cercles privés, éveille particulièrement l'attention. Les commentaires, dans ces réunions, portent encore sur ce fait que l'accord entre le président et la Chambre législative n'a pas paru suffisant au chef de l'Etat pour refuser la démission de M. le comte Walewski et pour dominer les dissentiments personnels dont l'honorable président parlait dans sa lettre.

Le *Moniteur du soir* exprimait, mardi, une satisfaction marquée des termes dans lesquels M. de Bismark a répondu à l'interpellation de M. Bennigsen, sur la question du Luxembourg. D'après une dépêche de Berlin, les relations entre les deux cours seraient des meilleures. Il paraît que le cabinet prussien « est disposé de la manière la plus conciliante pour tout ce qui pourrait satisfaire aux justes exigences de celui des Tuileries. » Telle est, du moins, l'opinion accréditée dans les cercles politiques de Berlin.

Les journaux de Londres se montrent plus embarrassés. Il ne leur déplairait pas que la France et la Prusse se fissent échec, et que le Foreign-office fût constitué à l'état d'arbitre. Ainsi le *Globe* et *the Owl* prétendent que « le gouvernement britannique a reçu du gouvernement prussien une communication qui propose d'insister auprès du roi de Hollande pour qu'il renonce à ses négociations avec la France. » La question pouvant se résoudre sans mettre l'un contre l'autre les cabinets de Berlin et de Paris, cette solution est lancée, sans aucun doute, comme un ballon d'essai, et il ne faut pas y ajouter autrement d'importance. Mais il n'est pas moins curieux d'étudier dès aujourd'hui les premières impressions causées en Europe par l'incident qui est en ce moment l'objet des clameurs si peu justifiées, dans les rangs des anciens apôtres du Nationalverein.

Nous ne sommes pas les seuls à nous étonner du marché si promptement conclu entre la Russie et les Etats-Unis ; le journal la *Turquie* se préoccupe des conséquences que peut avoir le traité de cession de l'Amérique russe aux Etats-Unis.

Les appréciations de la presse anglaise sont assez curieuses. D'après le *Daily Télégraph*, la Russie aurait eu surtout pour objet, dans la prévision d'événements importants, de faire croire au monde que la puissance des Etats-Unis renforcerait au besoin celle de la Russie dans une nouvelle guerre de Crimée. Le *Daily-News* dit que le gouvernement russe sera certainement blâmé pour cette transaction ; que c'est à l'Angleterre qu'il aurait dû offrir le territoire en question.

Le *Morning Herald* semble désirer que le gouvernement anglais intervienne au sujet de la cession conclue ; mais le *Times* est plus accommodant ; il trouve le marché tout naturel. Envisageant la position que les événements pourraient faire au Canada anglais dans l'avenir, il déclare que l'Angleterre ne conserve les provinces canadiennes que pour plaire aux canadiens et qu'elle est toute disposée à leur donner une complète indépendance du moment où elles le demanderont.

Est-ce qu'en Angleterre on songerait déjà à la morale de notre bon Lafontaine ? « Les raisins sont trop verts... »

La *Presse* de Vienne, dans un article sur le discours de M. de Bismark, dit que le droit juridique sur le Luxembourg appartient seulement au roi de Hollande, et que le droit d'occupation de la forteresse par les troupes prussiennes a expiré avec l'ancienne confédération. La *Presse* ne croit pas que cette question puisse amener de conflit. Elle recommande à l'Autriche une stricte neutralité.

Une lettre de Mayence donne des détails curieux sur les préparatifs militaires et les armements qui se font dans cette forteresse de l'ex-confédération germanique, devenue aujourd'hui une des places fortes principales de la Russie. La commission militaire badoise vient de prendre possession de 6,000 fusils à aiguille. Les munitions restées à Rastad sont amenées à Mayence ; on organise l'artillerie de la forteresse et surtout une meilleure mise en batterie des pièces. Les soldats occupés à la fabrication des cartouches, en produisent plus de 1,800 par jour. Cette activité prouve que les hommes d'Etat prussiens ont une idée plus précise du but de la paix armée et des devoirs de l'armée permanente que dans la plupart des autres pays de l'Europe, où l'armée ne fournit pas de travail utile.

D'après la *Gazette de Geestemunde*, la flotte prussienne devra être mise en état de prendre la mer au premier ordre donné. Des instructions à cet effet ont été envoyées dans toutes les stations prussiennes. L'activité est telle dans les arsenaux maritimes de Geestemunde, qu'on ne s'arrête même pas le dimanche.

Pour le Bulletin politique : A. Laytou.

PARLEMENT DU NORD

Il y a deux parts à faire dans les paroles qui ont été échangées au Parlement du Nord, entre M. de Bismark et M. de Bennigsen, l'une peut être acceptée, l'autre doit être discutée. M. de Bennigsen, qui a porté si loin ses ardeurs unitaires, qu'il en a oublié et la liberté dont il s'était constitué le champion et sa propre patrie, le Hanovre, qu'il a livré, malgré ses résistances, à l'hégémonie prussienne, M. de Bennigsen a pris, à l'égard de la France, un ton et une attitude qui ne sauraient être tolérés pas nous, quelle constance que nous apportions à nos sentiments pacifiques. Mettre la passion et la menace en avant quand on traite des rapports de deux peuples également susceptibles, c'est enlever les meilleures chances à la conciliation. M. Bennigsen nous menace d'une guerre, si nous osons seulement porter nos regards sur le Luxembourg, qu'il transforme, de son autorité privée, en une annexe de la grande patrie allemande. Il affirme que le Luxembourg est l'un des berceaux du peuple allemand et que le roi de Hollande n'a point le droit d'en disposer, sa souveraineté reconnue et constatée dans les traités devant céder le pas aux convenances germaniques. A entendre l'ancien président du Nationalverein, il n'y aurait plus qu'un droit dans le monde, le bon plaisir de l'Allemagne, appuyé sur sa force. On ne discute pas de telles raisons ; on les livre à l'équité publique et l'on passe outre.

Dans le discours de M. de Bismark, dont nous avons aujourd'hui le texte sous les yeux, nous trouvons du moins les sentiments de déférence qu'un homme d'Etat doit à un grand peuple qui n'a rien fait pour blesser les susceptibilités et les intérêts légitimes de son propre pays. M. de Bismark proclame son désir de vivre toujours en bonne amitié avec la France, reconnaît la souveraineté du roi de Hollande sur le Luxembourg et ne cache pas l'éloignement qu'ont professé, en toute occasion, les habitants du grand duché, non-seulement pour l'hégémonie prusienne, mais pour toute incorporation à l'Allemagne. De pareilles déclarations sont déjà fort différentes de celles de de M. Bennigsen et permettent d'aborder des explications utiles. Le premier ministre du roi Guillaume reconnaît aussi, comme nous, qu'une guerre de la France et de la nouvelle confédération du Nord, serait désastreuse pour les deux parties. Le terrain du débat ainsi fixé, on peut s'entendre.

Cependant, il est bon que M. de Bismark s'explique sur un passage de son discours, où il est dit : « Les gouvernements confédérés croient qu'aucune puissance étrangère ne portera préjudice à des droits incontestables d'Etats allemands et de peuples allemands ; ils espèrent être en position de sauvegarder et de protéger des droits pareils par la voie des négociations pacifiques et sans compromettre les relations amicales dans lesquelles l'Allemagne se trouve jusqu'ici avec ses voisins, à la satisfaction des gouvernements confédérés. » Cela signifie-t-il que le cabinet de Berlin entend ou

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 6 Avril 1867.

3

NATALIE

NOUVELLE

Imitation de l'Allemand.

CHAPITRE III. — *Suite.*

« N'est-ce pas, nous irons à cette fête ? » répéta-t-elle.

Paulo s'arracha violemment à ses réflexions.

« Oui, répondit-ils. Il est temps que tu sois introduite dans le grand monde romain et que tu acquières, parmi les hommes influents de cette ville, des amis qui veillent sur toi et te protègent quand peut-être je ne le pourrai plus

— Tu veux donc me quitter ? s'écria-t-elle en pâlissant, et elle se cramponna avec anxiété au bras du comte. Est-ce parce que je ne me contente plus de notre douce solitude, parce que j'ai témoigné le désir d'aller à cette fête ? Je reconnais que c'était une folie, et je ne demande plus à y assister ni à voir l'improvisatrice. Reste avec moi, Paulo ; nous célébrerons d'autres fêtes dans notre paradis. Tu m'as souvent dit que j'étais poète ; eh bien, je le croirai, je tâcherai de me suffire à moi-même. Tiens, je vais te chanter un hymne. »

Elle prit sa guitare, et déjà elle en faisait résonner les cordes quand Paulo l'arrêta en posant la main sur l'instrument.

« Pas maintemant, ma belle muse. Il est tard ; tu as besoin de prendre du repos, afin d'être fraîche et jolie à la soirée de demain. »

Sans répondre, elle poussa un léger soupir, et, docile comme une enfant, elle accepta le bras que lui présentait le comte. Cécil les précéda, et ils remontèrent l'allée, tous trois soucieux et taciturnes. Le jardin s'était assombri, un nuage noir voilait la lune, et une obscurité sépulcrale enveloppa tout à coup le séjour enchanté de Natalie. Elle frissonna de tous ses membres et murmura, en serrant contre Paulo :

« Dieu, que j'ai peur !

— De quoi donc, pauvre enfant ? Ne crains rien ; tant que je vivrai, le malheur n'approchera point de toi. »

Ils étaient arrivés à la porte de la villa ; Paulo pressa contre son cœur la tremblante jeune fille avec une tendresse paternelle, et, lui effleurant le front de ses lèvres, il lui souhaita la bonne nuit et la confia aux soins de Marianne, qui l'attendait pour la conduire à sa chambre. Avant d'y entrer, Natalie se retourna pour envoyer de loin des baisers à son ami.

« Bonsoir, Paulo !

— Bonsoir, Natalie ! »

La porte se referma derrière elle, et aussitôt le sourire s'effaça des lèvres de Paulo. Il fit signe à Cécil de le suivre et gagna en toute hâte son cabinet, où il se jeta sur un siége en soupirant. Cécil alluma les bougies et les plaça sur la table à côté de Paulo.

« N'allez-vous pas lire cette autre lettre, M. le comte ! demanda-t-il ensuite, voyant son maître demeurer immobile et absorbé dans ses méditations.

— Oh ! cette lettre fatale ! dit le comte en tressaillant. J'ai le pressentiment qu'elle m'annonce un malheur ; voilà pourquoi je n'ai pas osé en prendre connaissance devant Natalie.

— Sage précaution ; mais nous voilà seuls à présent.

— Arrière donc cette crainte puérile ! s'écria résolûment Paulo. Quelle que soit la nouvelle, je la supporterai en homme. »

Il rompit le cachet d'une main tremblante, lança au loin l'enveloppe, déplia la lettre et en prit lecture. Cécil attendait avec anxiété. Bientôt le papier tomba des mains du comte ; une pâleur de mort lui couvrit le visage ; ses traits prirent une expression d'immense désespoir.

« Oh ! mon pressentiment ! dit-il à voix basse.

— Il s'est donc réalisé ? demanda Cécil inquiet.

— Oui ; mes biens sont saisis, on retient mes revenus ; on m'ordonne, sous peine des châtimens les plus rigoureux, de retourner immédiatement en Russie, mon passeport étant expiré.

— Vous êtes perdu, M. le comte, si vous n'obéissez pas.

— Et Natalie ? demanda le comte d'un ton de reproche. Puis-je la quitter ?

— Elle est peut-être plus en sûreté sans vous qu'avec vous, car on ne soupçonne probablement pas encore qui elle est. La loi exige que tout sujet russe voyageant à l'étranger rentre dans sa patrie de quatre en quatre ans. Allez donc, M. le comte, remplir ce devoir. Ayez l'air de ne pas soupçonner d'autre motif à votre rappel que l'obligation pour vous de faire renouveler votre passeport et de présenter vos hommages à l'impératrice. Affectez une tranquillité et une confiance parfaites, et la partie n'est pas désespérée ?

— Illusion ! dit le comte d'une voix sombre. L'avenir m'apparaît plein d'horreur et d'ignominie. O mon Dieu ! ne vaudrait-il pas mieux s'y soustraire, à cet avenir, et chercher dans quelque vallée paisible un asile discret où le malheur ne pourrait nous atteindre ?

— Quoi ! est-ce bien le comte Paulo qui tient ce langage ? Est-ce là mon élève, à qui j'ai enseigné à braver les coups du sort et à surmonter l'adversité. Du courage, mon fils ! Tu t'es proposé un noble but, tu ne peux l'atteindre que par des voies épineuses et pleines de dangers. Vas-tu rebrousser chemin au premier obstacle, au lieu d'avancer, le fer en main ? Non, non, je te connais : cette faiblesse sera passagère. »

Le comte lui tendit la main avec un faible sourire.

« Tu ignores, mon ami, répliqua-t-il, quel immense sacrifice tu exiges de moi. Quitter Natalie, ne plus chercher la consolation dans ses regards, l'espoir dans son ravissant sourire ! Cécil, tu ne te figures donc pas ce que Natalie est à mes yeux ; tu ne sais donc point....

— Je sais, interrompit Cécil d'un ton solennel, que tu as juré sur l'Evangile de la défendre de toute offense, au péril de ta propre vie ; de n'avoir point de repos que tu ne l'aies réintégrée dans ses droits héréditaires, et que, jusque là, elle doit être sacrée pour toi, comme une sœur ou comme une fille dont tu protèges l'honneur contre toute pensée coupable Voilà ce que tu as juré, et tu n'es pas homme à violer ton serment.

— Il faudra donc que je la quitte ! dit Paulo avec un profond soupir, en inclinant la tête sur sa poitrine.

— Son propre intérêt l'exige.

— Mais de quoi vivra-t-elle en notre absence ? Notre argent s'épuise. Hélas ! nous avions trop compté sur mes revenus

— Nous vendrons la parure de brillans que tu destinais à Natalie pour le dix-septième anniversaire de sa naissance.

— Tu trouves remède à tout ; me voilà donc forcé de partir !

— Et je t'accompagnerai, afin de mourir s'il le

La reproduction est interdite.

e père empêcher tout *résultat* des négociations entre le gouvernement français et le roi des Pays-Bas, s'il entre dans leur vues d'en poursuivre la réalisation ? Il est essentiel de le dire. Car le fond ne nous importe pas moins que la forme. La Prusse a déchiré les traités constitutifs de l'ancienne confédération ; le grand duc de Luxembourg est redevenu maître de ces mouvements : la France a le droit de traiter avec lui si cela lui convient, et la Prusse n'a rien à y voir qu'au même titre que les autres grandes puissances. Voilà ce qui est vrai lorsqu'on étudie la situation, et la vérité s'impose bon gré malgré à tout le monde. *Havas.*

Dépêches télégraphiques.

(*Agence Havas.*)

Berlin, 2 avril.

On mande de Londres : On doute, dans les cercles bien renseignés, de l'exactitude de la nouvelle donnée par les journaux hollandais et télégraphiée par des négociants hollandais, que l'idée de la cession du Luxembourg est abandonnée. Cette nouvelle est en contradiction avec les avis de Paris.

New-York, 3 avril.

D'après des avis officiels reçus à Washington, Maximilien serait à Quérétaro. Toutes les communications seraient coupées.

Vera-Cruz, 2 mars (par Brest).

L'évacuation du Corps expéditionnaire français se continue rapidement. Les derniers transports partiront dans quelques jours. Les communications régulières de notre port avec Tampico, ont été reprises par le Steamer auxiliaire *Sonora*, appartenant à la Compagnie Générale Transatlantique. Ce paquebot a déjà fait coup sur coup, deux voyages, et a ramené un grand nombre de négociants de Tampico et de l'intérieur qui ont fait de forts achats sur notre place. Le commandant des forces dissidentes à Tampico a donné les garanties les plus explicites aux opérations de commerce, sous pavillon français.

A raison des mouvements militaires qui s'opèrent entre Vera-Cruz et Mexico, les convois d'argent provenant des mines de San-Louis, et Guanaxuato, prennent aujourd'hui la route de Tampico, et ce port va retrouver son ancienne importance, comme exportation et importation.

Vienne, 4 avril.

La *Gazette de Vienne* publie le texte du traité de commerce et de navigation, conclu le 23 février 1867, avec la Belgique.

La *Presse* dit qu'un projet de loi relatif à la position de la Croatie vis-à-vis de la Hongrie, sera prochainement soumis à la Diète hongroise.

Constantinople, 3 avril.

Le Prince de Serbie a exprimé au Sultan sa gratitude pour l'évacuation des forteresses Serbes. S. M. Impériale a fait au prince un accueil des plus affables et lui a conféré les insignes de l'Osmanié garnis de diamants.

On apprend de bonne source que la note française, remise il y a quelques jours, ne propose nullement d'une manière absolue la cession de l'île de Crète, mais conseille de soumettre la question au suffrage universel de la population Candiote.

Le journal de *Turquie* dit que le principe des nationalités, proposé par la Russie, est inapplicable dans l'empire Ottoman à cause de la diversité des races qui composent sa population. Le gouvernement turc considère ces suggestions comme tendant au démembrement de l'empire.

Florence, 3 avril soir.

On lit dans l'*Italie* : Le bruit était généralement répandu aujourd'hui que tous les ministres avaient donné leur démission. Nous croyons savoir que rien n'est encore définitivement arrêté.

Il résulte de nos informations, que la porte a refusé de céder la Crète au royaume Hellénique.

Florence, 4 avril, 3 h. 50 m.

Le baron Ricasoli vient d'informer la chambre des députés que le ministère avait remis, ce matin, sa démission entre les mains du roi qui l'a acceptée.

Revue des Journaux

MONITEUR.

L'incident qui s'est produit dans le parlement du Nord, il y a deux jours, est l'objet des commentaires de la presse ; voici ce qu'en dit le *Moniteur* :

« La séance du 1er avril a été remplie par une longue discussion sur la politique extérieure, soulevée par une interpellation de M. Bennigsen, à laquelle M. de Bismark a répondu.

CONSTITUTIONNEL.

Certes, ce ne seront pas ces quelques lignes qui envenimeront la question pendante entre la France, la Hollande et la Prusse. Le *Constitutionnel* ne se montre guère moins prudent que la feuille officielle : « quelque droit que nous ayons de contester, d'une manière absolue, certaines assertions de M. Bennigsen, qui sont d'ailleurs suffisamment réfutées par les paroles de M. de Bismark, nous rendons pleine justice, écrit M. Paulin Limayrac, à la modération relative de son langage et nous ne pouvons que nous associer à la pensée de l'orateur, quand il dit que les deux nations allemande et française peuvent vivre en paix et prospérer l'une à côté de l'autre, et qu'une guerre entre elles serait désastreuse. » M. Paulin Limayrac est d'ailleurs complétement rassuré par la loyauté avec laquelle M. de Bismark a déclaré que le Luxembourg était un pays parfaitement indépendant, appartenant au roi des Pays-Bas, et dont ce dernier pouvait disposer librement sous sa responsabilité. »

JOURNAL DES DÉBATS.

Le *Journal des Débats* se tient pour moins satisfait que le *Constitutionnel* : « Ce M. de Bennigsen, dit cette feuille, est véritablement un foudre de guerre, et l'on a vu le moment où il allait se mettre à la tête du Parlement pour ouvrir la campagne contre la France. Heureusement, ses collègues n'étant point parvenus au même degré d'exaltation, M. de Bennigsen a remis l'épée au fourreau. M. de Bismark a tenu, comme de juste, un langage plus modéré et plus diplomatique. Il ressort de son discours que des négociations pour la cession du Luxembourg sont entamées entre la France et la Hollande, mais qu'il n'y a rien encore de décidé, et que le roi de Hollande en a informé officiellement le gouvernement prussien, en lui demandant comment cette cession, si elle avait lieu, serait accueillie par la Prusse. A quoi il y a été répondu que la Prusse n'avait pas encore à se prononcer sur ce sujet, qu'elle laissait au souverain des Pays-Bas la responsabilité de ses actes, et que, le cas échéant, elle tiendrait compte, avant de prendre une détermination, des vues des puissances consignataires des traités de 1839, de l'avis de ses confédérés allemands et des dispositions du Reichstag. Il y a donc, quant à présent, un fait acquis, à savoir que la Prusse, ou, pour mieux dire, la Confédération du Nord, qui est dans la main de la Prusse, se tient sur la réserve, et qu'elle ne croit pas le moment venu de se prononcer sur l'affaire du Luxembourg. Il nous semble pourtant difficile, d'après cette attitude même, de la croire favorable au projet de cession dont il s'agit. Ce n'est pas pour rien, d'ailleurs, que la Prusse a répondu au roi de Hollande qu'elle lui laissait la responsabilité de l'usage qu'il prétendait faire, en cette circonstance, de son droit de souveraineté. Il semble qu'il y ait là une sorte d'avertissement officieux. »

LE SIÈCLE.

Le *Siècle* se contente pour aujourd'hui de publier la dépêche relative à l'incident du 1er avril dans le Parlement du Nord.

« On lira cette dépêche, dit la *Gazette de France*, et on en conclura, avec nous que la cession n'aura pas lieu. M. de Bismark ne s'y opposera pas en principe ; mais il invoquera la nécessité où est la Prusse de ne pas froisser le sentiment patriotique Allemand, et l'affaire en restera là ; à moins que la France ne se décide à porter la main à la garde de son épée. »

MONDE.

Le *Monde* dans les quelques lignes qu'il consacre à l'ouverture de l'Exposition Universelle, reconnaît que déjà elle présente un ensemble assez considérable pour que les curieux les plus exigents puissent y promener leurs loisirs : « Cette exposition, poursuit M. Armand Ravelet, sera intéressante sans nul doute, elle fournira matière à des observations de plus d'une sorte, et nous l'étudierons pour notre part avec le soin qu'elle mérite ; mais nous croyons qu'on s'exagère l'importance de ces prétendus congrès de la paix. Les expositions se renouvellent, l'industrie multiplie ses découvertes, la terre entière se couvre d'un réseau serré de rails et de fils qui établit sur tous les points une circulation rapide d'idées d'hommes et de choses ; mais les guerres ne diminuent pas ; elles ne sont ni moins fréquentes, ni moins meurtrières qu'autrefois, et notre siècle, le plus industriel de tous les siècles, est celui qui aura versé le plus de sang. »

Pour extrait : A. Laytou.

Nouvelles du jour.

Des chiffres curieux ont été produits à la suite du débat sur la contrainte par corps. Dans la période de cinq années, 5,450 débiteurs ont été privés de leur liberté. La totalité de leurs dettes montait à 17 millions. Il n'a été payé que deux millions sur cette somme, et les créanciers ont dû en débourser trois pour frais de poursuites. En face de ces chiffres éloquents, on est porté à reconnaître que la contrainte par corps n'était point une garantie. Espérons que le Sénat ratifiera le vote du Palais-Bourbon.

— L'Impératrice étant indisposée, l'Empereur n'a pas reçu jeudi, et le grand dîner qui devait avoir lieu a été remis à un autre jour.

— Par suite de la rentrée du comte Valewski au Sénat, un siége devient vacant au Corps législatif pour le département des Landes. La convocation des électeurs aura lieu, dit-on, dans le courant du mois prochain.

— Dans le 1er régiment des grenadiers de la garde, où le prince Louis-Eugène-Napoléon-Bonaparte occupe les fonctions de caporal, il est question de lui conférer les galons de sergent. On espère que cette promotion ne suscitera pas de trop vives résistances parmi les sous-officiers de la compagnie.

— La grève des tailleurs continue. Il est question cependant, d'un projet de transaction soumis à des arbitres pris par moitié chez les patrons et par moitié chez les ouvriers.

Le bruit a couru dans la journée que les ouvriers cordonniers se proposaient d'entrer en grève à l'imitation des tailleurs. Nous croyons la nouvelle prématurée et nous désirons, dans l'intérêt des travailleurs eux-mêmes, qu'elle soit inexacte.

— On dit que M. Paulin Limayrac va être nommé conseiller d'Etat.

— La commission du projet de loi sur la presse a reçu les délégués du Congrès des Imprimeurs de France, qui lui ont soumis les doléances et les vœux de l'industrie Typographique.

— A Genève l'*Association réformiste* s'occupe d'organiser le suffrage universel en cherchant une combinaison qui empêche que la majorité soit seule représentée aux dépens de la minorité.

— On écrit de Krenzuach (Prusse rhénane), le 29 mars à la *Gazette de Cologne* :

« D'après des informations certaines, notre ville d'eau recevra, dans la saison prochaine, la visite du Prince Impérial de France. »

— Si nous en croyons une correspondance de Saint-Pétersbourg, on va ajouter une seconde voie au chemin de fer de Balta à Odessa, afin qu'il puisse faire face aux exigences du commerce ; l'exécution de cette ligne, est impatiemment attendue et par les négociants d'Odessa et par les producteurs de blé de la Podolie.

— Le théâtre français va décidément reprendre *Hernani* de Victor Hugo. Delaunay jouera *Hernani*, Maubant, le *comte de Silva*. Le rôle de *Donasol* revient de droit à Mlle Favart qui y sera touchante.

— L'ouverture de l'Exposition si brillante sous tous les rapports, a été marquée par un incident heureux et regrettable à la fois. Le champagne a manqué aux buffets vers trois heures. Chacun avait voulu boire à la fraternité des peuples, et la provision faite, si immense qu'elle fût, s'est trouvée épuisée avant que ne soit éteinte la soif internationale. Voilà qui promet !....

— C'est demain que le théâtre des Folies-Saint-Germain doit jouer pour la première fois la *Fille du millionnaire*, la pièce en quatre actes de M. Emile de Girardin.

Pour extrait : A. Laytou.

Exposition Universelle

N° 2

INAUGURATION

L'Exposition universelle de 1867 est ouverte ! C'es un fait aujourd'hui solennellement consacré. L'Empereur avait fixé la date du 1er avril pour son inauguration et cette date a été maintenue en dépit de tous les bruits contraires que l'on se plaisait à faire courir. Depuis deux ou trois jours on avait opéré de véritables prodiges pour mettre un peu d'ordre dans ce formidable atelier où se pressaient, s'entassaient les produits du monde entier. Puis un hôte, sur lequel on ne comptait pas, est venu honorer de sa présence la grande fête de l'industrie et des arts. Cet hôte, ardemment désiré, c'était le Soleil. Dès le matin, il s'était levé radieux, ranimant Paris, sur lequel depuis trop longtemps, s'apesantissait une atmosphère de brouillards, brodant, suivant le langage imagé des Arabes, de l'éclat de ses rayons divins, les merveilles de la création. Grâce à lui, l'inauguration du Palais a été magnifique. Une foule immense a pu y prendre part. Toutes les voies qui conduisent au Champ-de-Mars étaient couvertes de piétons, de voitures. Du palais des Tuileries au pont d'Iéna, une double haie attendait le passage de l'Empereur pour le saluer de ses acclamations. C'était fête partout dans la capitale. Les maisons, les monuments publics étaient pavoisés de drapeaux. Sous la douce chaleur de l'astre radieux, il semblait qu'on avait repris une nouvelle existence. Bien qu'elle eût un caractère tout à fait privé, la cérémonie a été imposante. Dès onze heures, les visiteurs arrivaient de toutes parts et, avant de se rendre dans les salles qui leur avaient été désignées, parcouraient le parc. Les préparatifs sont loin d'être terminés, mais il y avait moyen de satisfaire sa curiosité, de prendre un avant-goût du spectacle sans pareil qui va être offert à tous les peuples.—Çà et là des machines étaient en mouvement, quelques vitrines étaient découvertes, mais les arts, surtout, présentaient des distractions nombreuses. Les galeries de peinture, de sculpture, de dessins, ont été le but du plus grand nombre des promenades. Les écoles des différents pays ont exposé leurs productions les plus remarquables. Les principales étaient déjà connues, mais un grand nombre sont tout à fait nouvelles, révèlent des noms d'artistes dont on n'avait pas encore eu l'occasion d'apprécier les œuvres.

On a été visiter les expositions de Tunis et du Maroc, presque complètes ; des appartements entiers avec leurs ameublements et une foule d'objets aussi riches que curieux ; la section chinoise ; la famille arabe, campée pour ainsi dire dans un coin du palais ; le restaurant russe, où une charmante indigène trône au comptoir en brillant costume national, où les garçons sont vêtus de blouses en soie jaune et amaranthe.

A deux heures, l'Empereur et l'Impératrice faisaient leur entrée au Palais par la grande porte qui regarde le pont d'Iéna. Reçus par les membres de la commission impériale, LL. MM. montaient aussitôt sur la plate-forme de la grande galerie des machines et passaient successivement devant les commissions de toutes les nations du monde. A chacune d'elles, le cortège s'est arrêté quelques instants pour des présentations, pour adresser des paroles bienveillantes.

Dans les salons, les galeries du rez-de-chaussée, la marche s'est continuée au milieu d'une affluence aussi respectueuse qu'empressée. La colonie chinoise a donné une espèce de divertissement à LL MM., dans d'autres endroits, de magnifiques bouquets ont été offerts à S. M. l'Impératrice.

On pouvait remarquer dans le cortège, les princes étrangers, les ministres, les ambassadeurs, les illustrations de tous genres dans les sciences, l'industrie, les arts.

A trois heures et quelques minutes, l'Empereur gagnait le pavillon Imperial, s'y reposait un instant et remontait ensuite dans les voitures de la Cour. Le cortège rentrait au Palais des Tuileries au milieu d'une foule plus encore compacte qu'au moment du départ.

Nous n'avons quitté le Palais qu'à cinq heures. Les visiteurs ne paraissaient pas disposés à abandonner de si tôt la place. On avait envahi les restaurants, on allait dévorer les provisions qui y étaient rassemblées; on assiégeait les cafés où coulait à grands flots les bières de la Bavière et de l'Autriche. On fêtait avec entrain, de tous les côtés, et l'inauguration de l'Exposition, et le retour du printemps, et la réapparition du soleil.

La Providence a véritablement protégé cette solennité. Il faut maintenant que les exposants se rendent dignes de cette protection par leur activité. Il faut que tous les groupes soient formés, que les marchandises soient mises en place, les étagères, les vitrines garnies. Les plus grandes difficultés sont vaincues, les autres ne sont rien. Il n'y a plus d'excuses à donner. L'Exposition universelle est ouverte, il est du devoir de tous ceux qui y prennent part, de ne pas donner un démenti aux paroles de l'Empereur et aux espérances qu'il a hautement manifestées devant les représentants des arts, de l'industrie, de la science.

CH. D'ARGÉ.

Bulletin Commercial.

VINS

Les grandes eaux de la Seine ont paralysé toutes les affaires à Bercy. Les soutirages sont surveillés partout de près pour voir si les vins nouveaux ont acquis un peu de qualité. On paraît en général satis-

---

faut, en défendant ta vie.

— On nous tuera tous les deux, et elle aussi. Crois-moi, les poignards qu'on nous destine sont déjà aiguisés. Je n'ai pas peur de la mort, mais je tremble pour Natalie ; il me semble déjà de voir ses assassins approcher dans l'ombre pour la frapper. »

Pendant qu'il parlait ainsi, sous l'empire d'un pressentiment, les individus mystérieux qui épiaient tout à l'heure dans le jardin étaient encore tout près du mur. Toujours armé du poignard, l'un allait et venait avec agitation autour de l'autre, tranquillement assis par terre.

« Tu as eu tort de me retenir, Beppo ! disait-il avec humeur. Il aurait mieux valu en finir d'un coup. L'occasion ne pouvait être plus favorable : le jardin solitaire, la nuit, l'obscurité...

— Bon ; et si le signor assis auprès d'elle s'était saisi de toi sans te laisser le temps de frapper ? Tu n'es encore qu'un novice, ami Giuseppe. Tu manques de prudence et de sang-froid, tu te laisses entraîner au premier mouvement, et c'est maladroit, c'est même dangereux. Nous n'étions aujourd'hui qu'en reconnaissance ; attaquer la signora dans son jardin, ce serait une sottise, car nous aurions contre nous les domestiques et les chiens, et le premier principe de notre métier est celui-ci : mets les autres en danger, mais ne t'y mets jamais toi-même.

— Alors pourquoi donc sommes-nous venus ? s'écria Giuseppe avec violence.

— Pour guetter, pour épier, pour voir la dame et la reconnaître à l'occasion, quand le bon moment sera venu. Et il viendra, j'en réponds. La signora ne nous a-t-elle pas dit que cette jeune dame ira probablement à la fête de Mgr. le cardinal de Bernis ?

— Elle l'a dit en effet ?

— Eh bien ! voilà pourquoi il nous était nécessaire de la regarder à notre aise auparavant. Elle est fort belle, et l'affaire très-considérable, Giuseppe. Je me réjouis beaucoup de cette soirée chez le cardinal français. Je suis sûr qu'il va y avoir là toute espèce de besogne ! »

(*La suite au prochain numéro*).

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.

Sommaire du 30 mars 1867.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Stephen et les évènements de l'Irlande. — Histoire d'un douanier, nouvelle (suite). — L'Exposition universelle de 1867 : IX, Le parc étranger. — Un duo, nouvelle. — Gazette du Palais. — Paris, poëme humoristique. — Les évènements de la Crète. — Explosion d'une annexe de la poudrière du Pausilippe. — Rio-Janeiro : le fronton de l'hôpital civil de la Miséricorde. — La taille des arbres fruitiers.

Gravures : Entrée de S. M. l'Empereur d'Autriche à Bude. — Stephen, chef des fénians. — Prisonniers fénians amenés à Dublin. — Réception de S. A. I. la princesse Mathilde : la salle à manger ; le salon de la Rotonde. — Exposition universelle de 1867 : l'établissement autrichien dans le parc ; les chinois, les chinoises ; quartier égyptien, temple, palais du vice-roi ; pavillon mexicain arrivée d'un canon anglais. — Les évènements de la crète (5 grav. et portraits). — Théâtre du Gymnase : *les Idées de Mme Aubray* : acte III, scène dernière. — aspect du Pausilippe après l'explosion d'une annexe de la poudrière. — Fronton de l'hôpital de la Miséricorde à Rio-Janeiro. — La taille des arbres fruitier (4 grav.). — Rébus.

LE TOUR DU MONDE

Sommaire de la 378e livraison.

Le Creusot et les mines de Saône-et-Loire, par M. L Simonin. — Texte et dessins inédits

fait eu égard à ce qu'on craignait d'avoir. Ce sont toujours les vins du Cher et de la Touraine qui ont le plus de vogue; ceux de la Basse-Bourgogne, moins demandés, se paient 35 à 40 fr. le muid ; Cher 58 à 60 fr. la pièce; Touraine 52 à 55 fr.; Bordeaux 85 à 100 fr.; Macon 80 à 90 fr. la pièce; Narbonne 42 à 45 fr. l'hectolitre; Roussillon, 18 degrés 52 à 54 francs l'hectolitre.

A Lunel, aramon, 9.50 à 10 fr.; mi-couleur 11 à 12 fr.; clairette 30 à 35 fr.; bourret blanc 10 à 11 fr. — Orléans, vins, 44 à 55 fr. la pièce; vinaigres 24 à 29 fr. — Les Riceys (Aube) 35 à 38 fr.; passe-tous, grains 45 à 53 fr.; pinots 55 à 60 fr.; Saint-Péray (Ardèche) 60 à 85 fr. la pièce. — Sancerre rouge 25 à 35 fr. non logé. — St-Estèphe (Médoc) 600 fr. le tonneau.

Saint-Vite-sur-Lot (Lot-et-Garonne), 31 mars. Il se fait en ce moment beaucoup d'affaires en vins noirs et autres dans tous nos parages. Nos gares sont encombrées de marchandises. Nous avons des vins noirs très bons pour l'année, qui font deux et trois couleurs; beaux vins de table, une couleur. Ces vins se paient aujourd'hui au vignoble ainsi qu'il suit :

Vins noirs de Cahors, Teyac et Perricquare, le tonneau (900 litres) logé à neuf, 250 à 300 fr., et les vins de table 35 à 40 fr. la barrique (228 litres), non logé.

BESTIAUX.

Sceaux, 1er avril.

Bœufs. — Amenés 2,139, vendus pour Paris 880; environs 996; poids moyen 339 kil. — Première qualité 1.48 à 1.52; deuxième qualité 1.38 à 1.42; troisième qualité 1.28 à 1.32; prix extrêmes 1.26 à 1.54.

Vaches. — Amenées 659; vendues pour Paris 305; environs 313; poids moyen 239 kil. — Première qualité 1.38 à 1.42; deuxième qualité 1.30 à 1.34; troisième qualité 1.22 à 1.26; prix extrêmes 1.20 à 1.44.

Veaux. — Amenés 110, vendus pour Paris 52; environs 58; poids moyen 61 kil. — Première qualité 1.98 à 2.02; deuxième qualité 1.38 à 1.87; troisième qualité 1.70 à 1.74; prix extrêmes 1.66 à 2.05.

Moutons. — Amenés 15,730 poids moyen 21 kil. — En laine : première qualité 1.82 à 1.86; deuxième qualité 1.73 à 1.77; troisième qualité 1.58 à 1.62; prix extrêmes 1.56 à 1.88. — Tondus : première qualité 1.56 à 1.60; deuxième qualité 1.46 à 1.50; troisième qualité 1.34 à 1.38; prix extrêmes 1.30 à 1.62.

Peaux de moutons. — En laine de 4 à 9 fr.; rases 1.50 à 3 francs.

Vente active avec hausse.

Saint-Germain, 1er avril.

Porcs. — Amenés 640, vendus 640 : première qualité 1.50; deuxième qualité 1.45; troisième qualité 1.40. Poids moyen 83 kil.

CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

LE SONNET

Par M. Richaud, Proviseur de Lycée, à Cahors.

(*Suite.*)

Siècle de prose et la déclamation ; siècle de philosophie et de décadence poétique, où l'esprit et l'improvisation tiennent trop souvent lieu de savoir et d'étude ; où la foi ardente du plaisir et du gain se mêle aux aspirations généreuses ; ce siècle n'a ni le temps, ni le goût de ressusciter le Sonnet ; il fait l'Encyclopédie, commence par de petits soupers et finit par une grande révolution.

Le Sonnet ne fleurit qu'à ces époques heureuses où la poésie et l'art sont aimes pour eux-mêmes, où le sentiment et la pensée revêtent à l'envi des formes nobles et pures, où tout s'empreint de grâce et d'harmonie, où l'âme humaine s'élance à la poursuite de l'idéal.

Nous avons eu, dans notre jeunesse, le bonheur de traverser une de ces époques.

Les jeunes gens d'aujourd'hui, familiarisés d'enfance avec la poésie nouvelle, ou détournés d'elle par d'autres préoccupations, ne savent pas qu'elles émotions nous avons éprouvées

C'était dans les dernières années de la Restauration.

La génération, à laquelle nous appartenons, était sur les bancs des colléges, recitant et admirant de confiance les froides compilations lyriques de Jean-Baptiste Rousseau, quand tout-à-coup, des livres inconnus tombèrent mystérieusement dans les mains de cette jeunesse studieuse : l'un s'appelait les *Méditations*, un autre les *Odes et ballades*, un troisième, les *OEuvres inédites d'André Chénier*. Tout cela répondait merveilleusement à je ne sais quels vagues sentiments qui fermentaient dans les cœurs ; c'était comme le réveil de la muse immortelle. Combien d'entre nous se dirent : Moi aussi ! moi aussi je suis peintre, moi aussi j'ai quelque chose là. Des voix mélodieuses s'appelèrent et se répondirent de toutes parts. Les peuples oubliant leurs longues inimitiés se reconciliaient dans la littérature et dans l'art. Comme aux jours de la renaissance, l'enthousiasme eut ses manifestes, la poésie sa pléiade. On réhabilita Ronsard. Le Sonnet se réveilla de son long sommeil, et s'il n'a pas retrouvé sa popularité perdue, il y a encore des raffinés et des délicats qui en font leurs délices.

Sainte-Beuve, le premier, a essayé de le rajeunir ; Théophile Gauthier y a mis, avec son style de sculpteur et de peintre, la vive originalité de son idée ; Alfred de Musset toute la grâce de son esprit.

Ce troisième âge du Sonnet, qui sera le dernier, sans doute, a vu paraître trois recueils que l'académie française a couronnés — en souvenir de ses origines — et dont les auteurs sont à peine connus même de ce public qui n'est pas indifférent aux curiosités littéraires. Venus plus tôt, ils n'auraient pas été dédaignés ; mais les temps sont changeants et rapides, et voilà que les flambeaux qui ont guidé notre jeunesse, pâlissent l'un après l'autre et s'éteignent sans retour.

Quoi qu'il en soit, Evariste Boulay-Paty, Josephin Soulary et Edmond Arnould, sont les représentants les plus dignes d'estime du Sonnet contemporain.

Le premier, dont la forme moins heureuse et moins pure a déjà un peu vieilli, est un mélancolique de l'école de Lamartine. Venu jeune à Paris pour y chercher la fortune et la gloire, il a la nostalgie du foyer paternel :

Souvenir, souvenir, je prends souvent ta lampe,
Pour m'en aller revoir dans la nuit du passé
Ce cher logis natal que trop tôt j'ai laissé.
Vieil escalier, je glisse à cheval sur ta rampe.

La servante m'explique, au mur la vieille estampe ;
Je me plains de ma sœur qui m'a trop embrassé ;
Ma mère me retient, l'alphabet m'a lassé ;
Elle a ses beaux cheveux blonds encor sur sa tempe.

Mon frère, douce voix, apprend des chants nouveaux :
Mon savant père, assis à ses doctes travaux,
Gronde mes jeux et rit, les trouvant pleins de charmes ;

Et puis sur ses genoux, je galoppe vainqueur.....
Devant ces chers tableaux je pleure à chaudes larmes,
Sans pouvoir te tarir, source amère du cœur.

Aujourd'hui que la famille à peine formée se disperse, et que pareils aux petits des oiseaux nos enfants nous quittent aussitôt qu'ils ont des ailes, combien de ces chers exilés reviennent ainsi par la pensée vers ce doux nid où nous les aimons tant !

Josephin Soulary, un vivant — à qui nous devons par conséquent des égards — appartient à l'Ecole de la fantaisie ; c'est un artiste en miniature ; il tient les émaux, les camées, les statuettes, les figurines, — le tout magnifiquement édité par un imprimeur de Lyon qui est aussi un artiste, et vendu très cher aux amateur.

Il faut avouer que le livre vaut son prix ; c'est parfait de forme ; ce n'est jamais vulgaire d'idées. On fait à l'auteur ce reproche qu'il aime trop le nu, et que souvent sa pensée est payenne.

Voici une exception :

Deux cortèges se sont rencontrés à l'Eglise :
L'un est morne, il conduit la bière d'un enfant ;
Une femme le suit presque folle, étouffant
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise

L'autre, c'est un baptême ; au bras qui le défend
Sa mère, lui tendant le doux sein qu'elle épuise,
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant.

On baptise, on absout, et le temple se vide.
Les deux femmes alors se croisant sous l'abside
Echangent un coup d'œil aussitôt détourné.

Et merveilleux retour qu'inspire la prière,
La jeune mère pleure en regardant la bière ;
La femme qui pleurait sourit au nouveau-né.

Il arrive bien quelquefois qu'un petit enfant qui vient de naître se rencontre à l'Eglise avec un petit enfant qui vient de mourir ; mais il arrive rarement que la mère de l'un et la mère de l'autre s'y rencontrent avec eux. Une fois admise cette donnée, légèrement invraisemblable, le double sentiment qu'elle excite est bien pris au cœur maternel. Quelle femme en effet, et surtout quelle mère a jamais vu sans tressaillir un enfant dans ses langes ou dans son cercueil !

Le troisième et le dernier des faiseurs de Sonnets contemporains mérite une mention plus longue et plus honorable.

Né sans fortune, voué toute sa vie aux pénibles travaux de l'enseignement, Edmond Arnould a été successivement maître d'étude, professeur de collége et de faculté ; il était à Auch, en 1836, à Paris en 1853. De chaire en chaire, et par son seul mérite, il s'était élevé jusqu'à cette Sorbonne où tant de grandes voix ont retenti, quand la mort, une mort soudaine, l'a ravi à son auditoire qui l'attendait Il n'avait pas 49 ans. C'est alors seulement qu'on a su qu'il était poète.

Au sein de la vie grave et laborieuse, cet homme a eu chaque jour son heure de recueillement et d'inspiration ; il a fait pour ainsi dire deux parts de lui-même, l'une extérieure et publique, donnée au travail, au devoir ; l'autre intime et cachée vouée à ce culte divin de l'idéal qui fait les âmes pures et les cœurs élevés.

La spiritualité de l'âme humaine, l'admiration vraie de la nature, l'honnêteté, le patriotisme, l'honneur, la foi, la liberté, — ces sentiments que nous avons la mission et l'orgueil d'inspirer à la jeunesse, ont trouvé dans les Sonnets de ce poète, qui fut notre collègue, leur expression la plus haute et la plus sincère. — Ajoutons pour vous le faire aimer, qu'il était l'ami lui-même de ce professeur si distingué de l'Ecole de Droit, votre compatriote, auquel nous avions l'honneur de rendre naguère les derniers devoirs.

Après avoir mis dans ses Sonnets toute son âme, Edmond Arnould a eu la pensée d'élargir le cadre de ce petit poème, de s'en servir comme d'une strophe grande et belle et de développer dans une suite de Sonnets une idée vaste et puissante.

Si le temps ne nous avait manqué, nous vous aurions lu ce poème en douze Sonnets intitulé : *Mystère*.

Le captif de Ste-Hélène, debout sur un écueil, que le soleil dévore et qu'assiége l'Océan, sent naître dans son cœur justement ulcéré la pensée de mettre fin à ses jours.

Le soleil et l'Océan lui conseillent, tour à tour, d'obéir à la loi suprême du devoir et de supporter l'existence.

Le grand vaincu se résigne et attant noblement l'immortalité.

C'est ainsi que le Sonnet, au dernier degré de son développement, a touché presque à l'épopée, et nous a montré comment le grandiose et le merveilleux pourraient encore être abordés de nos jours.

Le Sonnet pouvait-il mieux finir ?

Mesdames et Messieurs, nous sommes loin des temps où Cicéron disait en s'adressant en plein forum au peuple romain assemblé : Qu'il soit saint et sacré pour vous ce titre de poète que les barbares eux-mêmes ont toujours respecté !

Il ne faut pas nous faire illusion ; le titre de poète emporte aujourd'hui avec lui je ne sais quelle nuance d'ironie. Faire des vers, et surtout faire des Sonnets n'est pas un crime, c'est quelque chose de pis, c'est un ridicule.

— Messieurs, je suis désintéressé dans la question, je n'ai pas fait un Sonnet de ma vie. —

Heureux toutefois ceux qui possèdent ce travers, si, comme Edmond Arnould, savent si bien le cacher, et surtout l'ennoblir, que la postérité, si elle vient à le découvrir en eux, soit forcée de se taire et d'admirer.

FIN.

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS.

DE LA SCIENCE

Par M. Dutasta, professeur de philosophie au Lycée

III.

Je n'ai pas la prétention, Messieurs, de rechercher avec vous, dans les origines de tous les peuples connus, les premiers efforts des hommes pour répondre à la double série de questions dont la solution constituerait la Science. A d'autres le périlleux honneur de fouiller les monuments de l'Egypte, de la Chine et de l'Inde. Je prendrai mon point de départ dans l'histoire de ce peuple dont nous sommes véritablement les fils par la pensée, de ce peuple qui nous a légué ses idées, sa science, sa philosophie, ses arts : je veux parler des Grecs.

Aussi loin que nous pouvons remonter dans l'histoire de cette nation, nous la voyons préoccupée de ces questions que l'homme naturellement se pose : seulement ce n'est pas encore l'intelligence et la raison humaines qui répondent, c'est la religion. Deux mille ans avant notre ère, la religion fournissait déjà aux peuplades primitives de la Grèce une explication de l'univers ; mais dans cette religion il faut distinguer deux choses : des croyances qui répondent au comment ; des dogmes qui répondent au pourquoi.

*
* *

Voyons comment fut alors résolue la première partie du problème.

Vous figurez-vous, Messieurs, quel devait être l'étonnement de ces générations antiques, de ces hommes ignorants et simples, étrangers à toutes ces explications qu'aujourd'hui nous nommons scientifiques ; quels yeux émerveillés ils devaient ouvrir en présence de ces phénomènes si nombreux et si variés, si bienfaisants ou si terribles, si gracieux ou si grandioses, dont l'harmonieux ensemble compose le train et comme la vie de cet admirable univers ? Pour eux, tout fut d'abord surnaturel dans la nature ; pour eux, la nature se réduisit longtemps à eux-mêmes, à leurs propres pensées, à leurs propres actes. Nous autres, enfants gâtés de la civilisation et de la science, nous admirons bien davantage cette pensée si claire et si puissante qui naît je ne sais comment dans je ne sais quel coin du cerveau, pour donner naissance à des actes si précis et si prompts. Mais comme ces phénomènes leur étaient beaucoup plus familiers que ceux de la nature, ils s'en étonnaient beaucoup moins ; et longtemps pour eux, je le répète, la nature ce fut eux-mêmes ; le surnaturel, ce fut la nature.

Or, c'est à la fois un principe de bon sens et un penchant de notre esprit que d'expliquer l'inconnu par le connu, ce que l'on ignore par ce que l'on sait. Ainsi firent les hommes dont l'imagination hardie entreprit d'expliquer aux autres, au nom d'une révélation prétendue, le comment de l'univers. Ce qu'ils connaissaient, c'était eux-mêmes ; ce qu'ils ignoraient c'était la nature ; ils expliquèrent donc la nature d'après eux-mêmes : ils la conçurent à leur image ; ils supposèrent en elle des activités comparables à leur propre activité. Alors ils remplirent le monde d'êtres semblables à eux, mais beaucoup plus puissants, car les effets qu'ils leur attribuaient étaient bien autrement grands et importants que ceux qu'ils produisaient eux-mêmes.

Comment le soleil s'élève-t-il le matin au-dessus de l'horizon pour disparaître le soir derrière les montagnes, cédant le ciel à la nuit et aux étoiles ? C'est sans doute qu'un être invisible, une divinité guide le soleil dans sa marche, allume les étoiles et sème la nuit. Comment les sources jaillissent-elles du sein de la terre pour se répandre en fleuves dans les plaines ? Comment les champs se couvrent-ils de fleurs, de verdure et de fruits ? Comment la mer soulève-t-elle ses vagues avec un bruit si formidable ? Et la foudre, comment sort-elle avec fracas de la nue pour embraser et abattre les sommets les plus superbes ? Ce sont des activités puissantes, des génies, des dieux qui, cachés derrière les voiles des apparences sensibles, donnent naissance à tous ces phénomènes. Les Naïades versent les rivières ; Poseidôn, plus tard Neptune, soulève et appaise la mer ; Zeus, le Jupiter des Latins, roule le tonnerre et lance la foudre ; Dëmëter, qui deviendra Cérès à Rome, ouvre les fleurs et mûrit les fruits ; Echo répète les sons dans les bois ; les Faunes agitent les arbres des forêts. Mais que sert de vous exposer tout ce panthéisme anthropomorphique ? Vous le connaissez comme moi.

La nature se trouva donc ainsi peuplée d'êtres vivants, de puissances, d'âmes comparables à la nôtre : explications naïves, mais gracieuses, peu satisfaisantes pour l'esprit, mais combien riantes pour l'imagination ! Et quand on considère la fraîcheur, la grâce, la poésie de ces conceptions charmantes, n'est-on pas tenté de répondre *oui* au poète, quand il demande :

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de Dieux ?
Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,
Secouait, vierge encor, les larmes de sa mère,
Et fécondait le monde en tordant ses cheveux ?
Regrettez-vous le temps où les nymphes lascives
Ondoyaient au Soleil parmi les fleurs des eaux,
Et d'un éclat de rire agaçaient sur les rives
Les Faunes indolents couchés dans les roseaux ?
Où les sources tremblaient des baisers de Narcisse ?
Où, du nord au midi, sur la création
Hercule promenait l'éternelle justice,
Sous son manteau sanglant, taillé dans un lion ?
Où les Sylvains moqueurs, dans l'écorce des chênes,
Avec les rameaux verts se balançaient au vent
Et sifflaient dans l'écho la chanson du passant.

C'est ainsi, Messieurs, que l'imagination sacerdotale expliqua, chez les nations primitives de la Grèce, le comment de l'univers. Mais il lui restait à résoudre la seconde partie du problème.

Pourquoi l'univers existe-t-il ? L'univers est éternel, il n'a point été créé. La question était plutôt tournée que résolue ; mais c'était encore une solution. Pourquoi l'homme ? Quelle est sa destinée ? L'homme est fait pour servir et adorer les dieux. Son âme est immortelle : aux vertueux et aux braves une éternelle félicité est réservée dans les Champs-Elysées ; pour les méchants et les lâches il y a des châtiments dans le Tartare. Tels étaient les principaux dogmes que les prêtres enseignaient et qu'ils rendaient sensibles, dans leurs temples, par des cérémonies symboliques, connues sous le nom de *mystères*.

Comment les prêtres étaient-ils arrivés à cette doctrine ? Il est aisé de s'en rendre compte. De tous nos désirs le plus impérieux peut-être est celui de l'immortalité et du bonheur. Les prêtres érigèrent en dogmes ces aspirations de notre nature ; l'homme disait : *je voudrais*, et les prêtres dirent : *ce sera*. Ils couvrirent leurs affirmations d'une autorité divine ; et leurs affirmations trouvèrent dans la foule une crédulité d'autant plus complaisante qu'elles flattaient les désirs et les aspirations de chacun.

Telle fut la religion primitive des Grecs. Elle constituait une science provisoire. Aussi les hommes s'y attachèrent-ils longtemps. Mais ils voudront enfin se rendre compte de leurs croyances, et toute cette fantasmagorie sacrée va s'évanouir. L'homme a besoin de la foi, parce qu'il a besoin de solutions promptes et catégoriques ; mais la foi ne lui suffit plus, le jour où il fait la découverte de sa raison.

*
* *

Ce jour arriva, Messieurs.

Devenus plus familiers avec les phénomènes de la nature, les hommes s'en étonnèrent moins ; ils cessèrent d'éprouver à leur aspect ce saisissement religieux qui avait donné naissance au polythéisme. D'un autre côté, se repliant sur eux-mêmes, ils connurent mieux la puissance et la portée de leur raison. Ces esprits, jadis si crédules, devinrent moins faciles à surprendre. Ils demandèrent à la religion des explications, des preuves ; et, comme celle-ci n'en avait point à fournir, ils révoquèrent en doute tout ce qu'elle enseignait et se mirent à chercher la vérité pour leur propre compte. Ils voulurent découvrir le comment de l'univers : de là naquirent les sciences ; ils en voulurent pénétrer le pourquoi : de là naquit la philosophie.

Les sciences et la philosophie furent fondées le jour où Thalès, cinq siècles avant notre ère, se mit à chercher, à la seule lumière de la raison, l'explication de l'univers. Mais d'abord les sciences et la philosophie, la recherche du pourquoi et celle du comment se confondirent en une seule recherche. La sagesse grecque, *(Sophia)*, c'est la science universelle Dans son premier effort vers la vérité, la raison humaine encore inexpérimentée se crut capable de s'élever d'emblée au faîte de la connaissance. Le but est unique, mais deux routes y conduisent : ces penseurs impatients voulurent se frayer une voie entre ces deux routes, et ils n'ouvrirent qu'une impasse.

Les dieux sont chassés de la nature par d'impitoyables raisonneurs qui naissent en même temps sur tous les points du monde grec. Les uns expliquent l'univers par des combinaisons diverses de l'eau, de l'air, du feu ; les autres par le jeu des atômes ; ceux-ci cherchent dans les nombres le principe des choses, ceux-là dans des entités logiques. Quoiqu'il en soit, les vents ne sont plus le souffle d'Eole ; Poseidôn ne soulève plus la mer ; Zeus a déposé sa foudre. La charge de dieu est devenue une sinécure, et l'on sait comment les Immortels employaient les loisirs que leur faisaient les philosophes !

Mais les explications proposées par ces derniers sont encore bien enfantines, et vous seriez tentés d'en sourire. Qu'est-ce que le grondement du tonnerre ? C'est le bruit des nuées roulant les unes sur les autres. Et la pluie ? Rien de plus simple : les nuages, gorgés d'eau, se brisent en se heurtant, l'eau s'en échappe, et il pleut. Et la foudre ? Quand un vent sec s'élève vers les nuées et s'y enfonce, il les enfle comme des outres ; puis, trop comprimé, il les crève, s'échappe avec violence, mugit et s'enflamme par son impétuosité même

Au nom de la religion discréditée et de tous ces dieux mis à la retraite, Aristophane, ce conservateur si subversif, se moquera, dans ses comédies, (*) des explications données par les nouveaux sages. Ces explications pourtant, quelque puériles qu'elles soient, je les préfère de beaucoup à ce polythéisme si gracieux et si poétique. Elles s'accordent encore mal avec la raison, mais elles en affirment les droits, elles en inaugurent le règne. Et ces divinités charmantes, je vous propose de les traiter comme Platon fait les poètes, dans sa république : couronnons-les de fleurs et conduisons-les en triomphe hors des frontières de la science.

*
* *

Tels furent, Messieurs, les premiers efforts de la raison humaine vers la Science, efforts respectables, mais infructueux. Bientôt cependant, l'esprit humain, s'éclairant de ses propres erreurs, devint plus circonspect : il comprit que la question devait être résolue en deux fois et non en une. Aussi, peu à peu, voyons-nous le problème se décomposer, la recherche du pourquoi se séparer de celle du comment, les sciences se détacher de la philosophie. Socrate et Platon ne furent que des philosophes ; Aristote fut tour à tour un philosophe et un savant : un philosophe dans sa Métaphysique, un savant dans son Histoire naturelle. Les Romains ne firent guères que traduire ce que les Grecs avaient fait dans les sciences et la philosophie, mais ils ne confondirent que rarement ces deux branches de la connaissance humaine : la distinction des sciences et de la philosophie était désormais un fait acquis

Mais, dans l'antiquité, la philosophie fut menée bien plus loin que les sciences. Tous les systèmes qui peuvent être conçus par la raison humaine s'y sont produits, toutes les réponses qui peuvent être faites au pourquoi de l'univers y ont été au moins indiquées. Les sciences y restèrent dans l'enfance. Pour se rendre compte du comment des phénomènes, il faut les avoir examinés, observés l'un après l'autre ; cette étude longue et patiente rebutait l'impétueuse curiosité des anciens ; toute leur activité se porta vers la philosophie.

Ainsi, une philosophie avancée, une science encore informe, tel est l'héritage que l'antiquité léga au Moyen-âge. Nous allons voir, Messieurs, ce que le Moyen-âge en fit.

(*La suite au prochain numéro.*)

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
11	Jeudi..	s Léon.	
12	Vendr.	s Jules.	Castelnau, Catus, Bretenoux, Mayrinhac, St-Sosy.
13	Samed	s Herménégil.	Limogne, Lavergne.

N. L.....	le 4, à 10 h. 13 m. du soir.
P. Q.....	le 11, à 3 h. 19 m. du soir.
P. L.....	le 18, à 11 h. 15 m. du soir.
D. Q.....	le 27, à 3 h. 10 m. du matin.

On nous écrit de Salviac :

Mgr Grimardias, faisant sa tournée de confirmation, vient d'être reçu, à Salviac, avec une grande pompe.

La population tout entière, après avoir pavoisé la ville et suspendu sur tout le parcours des bouquets de fleurs et de verdure, est allée processionnellement au-devant du Pasteur. Sous un kiosque, dressé aux portes de Salviac, Monseigneur s'est revêtu de ses ornements sacerdotaux et le cortége s'est mis en marche vers l'église. M. le curé a reçu à la porte l'auguste visiteur qui, se dirigeant vers l'autel, a donné aux fidèles la bénédiction du Saint-Sacrement. Nous ne dirons rien du beau discours qu'a prononcé ensuite Mgr Grimardias, si ce n'est que ses paroles brillantes et pleines de bonté sont allées droit au cœur de tous les assistants.

Le soir, Salviac était splendidement illuminé. Vers huit heures, Monseigneur a fait une promenade en ville ; il a témoigné le désir de voir la maison où la chronique fait naître le pape Jean XXII. Par les soins de la population, cette maison avait été l'objet d'une décoration spéciale. On avait fait venir de Paris l'écusson du Pape et un des pilliers de l'arc de triomphe était adossé au lieu qui vit naître l'illustre vicaire de Jésus-Christ.

Le lendemain a eu lieu la confirmation ainsi que la visite au cimetière. Vers deux heures, Monseigneur a visité l'école primaire et le couvent. Malheureusement un accident a attristé cette belle fête : le nommé C...

(*) Nuées.

étant monté sur une échelle pour disposer quelques vases sur la porte du couvent, l'échelon s'est brisé, et dans sa chute, C... a eu un bras cassé.

Monseigneur, avant de partir de Salviac, a voulu voir la victime de cet accident, et après lui avoir donné sa bénédiction, il a prié M. le curé de vouloir bien lui donner, dans peu de jours, des nouvelles du blessé.

On annonce, dit la *France*, que Mme la maréchale de Canrobert est accouchée avant-hier d'un fils.

La santé de la mère et celle de l'enfant ne laissent rien à désirer.

On nous écrit de Gourdon :

La foire de la mi-carême à Gourdon a été fort belle. Les bœufs gras étaient très nombreux un tiers environ se sont vendus au prix suivants : 1er qualité 39 fr. les 50 kilog. — 2 qualité 36 fr. — 3 qualité 34 fr.

Beaucoup de bœufs de labour et de taureaux; prix excessifs. Les moutons gras valaient 90 c. le kilo. Froment 25,50 l'hect. — méteil 18.83 — avoine 11 fr. — pommes de terre 5,50.

On nous écrit de Vayrac :

On ne peut rien préciser sur l'apparence de nos blés en terre. Tantôt sous l'influence d'un temps pluvieux, leur belle verdure s'étiole ou se change par l'excès de l'humidité en couleur jaune fauve, ou bien les mauvaises herbes s'y montrent en quantité.

Mais viennent quelques jours de beau, les blés reprennent leur belle couleur vert intense.

Vu la rareté et la cherté de la main d'œuvre le sarclage des céréales ou l'arrachage des mauvaises herbes, ne s'effectuent qu'imparfaitement.

Sur nos marchés, les froments seuls ont une vente facile ; les oscillations de hausse ou de baisse sont bien plus accentués sur cette espèce de céréale que sur les blés grossiers qui ont des prix plus uniformes.

Les travaux de nos campagnes sont présentement en retard, on en attribue la cause à l'intempérie de l'hiver et à la désertion des ouvriers agricoles. En ce moment notre agriculture retire de grands bénéfices du prix élevé de toute espèce de bétail ; cependant les bêtes à laine ont inspiré de grandes craintes aux possesseurs de troupeaux qui redoutent la pourriture. Le comice agricole de la circonscription a réuni ses membres, le 4 avril, afin de traiter des moyens efficaces qui peuvent arrêter les progrès de cette maladie; puissent ses efforts être couronnés d'un plein succès.

—Un particulier achetait dernièrement dans le bourg de Bétaille une maison au prix de 12,000 francs, il la meubla et y ouvrit une auberge. Son entreprise commençait à avoir du succès, quand la semaine dernière le feu se déclara dans un des appartements, gagna la totalité du bâtiment, et le détruisit en quelques heures. On ne sait à quoi attribuer ce sinistre.

On nous prie d'annoncer que la compagnie d'Orléans fera, pendant la durée de l'Exposition universelle, des trains de plaisir, dont elle indiquera à l'avance les jours de départ et de retour, et que les premiers trains auront lieu prochainement.

Le timbre de 30 centimes que l'administration des postes a été autorisée à mettre en circulation se trouve en vente depuis le 1er avril. Il est de couleur marron. Celui de 5 fr. pour lequel on adopte la couleur violette, n'est pas encore livré au public.

Le timbre de 30 centimes sera d'une heureuse application pour affranchir les lettres simples du même prix, à destination de la Belgique, de l'Italie et de la Suisse, du grand-duché de Bade, etc., et bientôt, espérons-le, de la Grande-Bretagne. *(Journal de Toulouse).*

Le *Moniteur* publie le rapport annuel de S. Exc. le ministre des travaux publics sur la situation des caisses d'épargne, pendant l'année 1865.

Les 497 caisses d'épargne se répartissaient ainsi :

88 dans les chefs-lieux des départements ;
259 dans ceux des arrondissements ;
140 dans les chefs-lieux de cantons, et 10 dans des communes rurales.

Les départements qui comptaient le plus de succursales des caisses d'épargne sont : l'Aisne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et le Loiret.

Les caisses qui ont le plus de succursales sont celles de Paris, 30; Marseille, 12; Pithiviers, 11; Laon, 10; Amiens, Reims, et Senlis, 9.

L'*actif* des caisses d'épargne s'élevait, au 31 décembre 1865, à 13,103,754 fr. 88 c.; il présentait à peu près un demi-million d'accroissement sur 1864.

Le nombre des livrets en circulation au 31 décembre 1865 s'élevait à 1,644,700, soit une augmentation de plus de 90,000 livrets sur 1864.

Il y avait donc 1 livret par 22 habitants, tandis qu'en 1864 on ne comptait qu'un livret sur 24.

Mais cette moyenne ne se retrouve pas dans tous les départements, car ils offrent entre eux de grandes différences.

Ainsi dans l'Eure, il y a 1 déposant sur 23 habitants, tandis que dans l'Algérie on compte 1 déposant sur 271 habitants. Ce sont là les deux extrêmes.

Les départements où il y a le plus de déposants sont les Alpes-Maritimes, le Var, la Loire, le Bas-Rhin, le Cantal, l'Indre-et-Loire, les Basses-Pyrénées, où la proportion est de 1 sur 24 et 25.

Les départements où il y en a le moins sont : la Savoie, la Dordogne, la Haute-Savoie, la Corrèze, le Lot, la Vendée, la Corse et l'Ariége, où l'on compte 1 livret sur 108, sur 204 et sur 261 habitants.

Théâtre

DIRECTION DE M. GÉRARD DE BEER.

Dimanche 7 avril 1867.

La cigale et la fourmi, Opérette bouffe en un acte, musique de Frédéric Barbier.

Un monsieur qui a perdu son mot, Comédie vaudeville en un acte.

Ce scélérat de Poireau, Vaudeville en un acte.

Brouillés depuis Wagram, Comédie vaudeville en un acte.

Bureau à 7 heures et un quart. — On commencera à 8 heures très précises.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à mercredi prochain, la *Chronique Théâtrale.*

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

4 avril Bousquet (Jacques), rue Darnis.

Décès.

4 avril Rigal (Catherine), 14 ans, à Bégous,

Pour la chronique locale A. Laytou.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de v gnes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris: l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucins, n° 19, à Paris. 2

La douce Revalescière Du Barry guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituite, nausées, vomissements, constipations, diarrhée, toux, asthme, phthisie, suppression, maigreur, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 69,000 cures rebelles à tout autre traitement, parmi lesquelles celle de S. S. le Pape, le maréchal duc de Pluskow, etc., etc. Elle convient également comme nourriture aux enfants et économise mille fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1 kil. 7 fr.; 6 kil. 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Du Barry et Ce, 26, Place Vendôme, à Paris, et en cette ville, chez les pharmaciens et épiciers. — La Revalescière chocolatée aux mêmes prix.

Le succès considérable du **Chocolat-Menier** a fait naître une foule de parasites, qui, par des imitations de toutes sortes, forme des tablettes et des étiquettes, copies de médailles, couleur des enveloppes et du papier, aussi bien que par des appellations de fantaisie à peu près semblables au nom MENIER, cherchent à profiter de la juste renommée du **Chocolat-Menier** pour substituer à sa place des produits inférieurs.

Nous ne saurions trop mettre en garde nos lecteurs contre ces substitutions en leur recommandant de ne se servir que du chocolat portant le nom de MENIER, certains que nous sommes que nous défendrons ainsi le véritable intérêt du consommateur.

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE
et de la bronchite chronique.

A l'aide d'un traitement nouveau. — Brochure in-8° de 112 pages, 6e édit., par le docteur **Jules Boyer**. On reçoit franco cet ouvrage, en adressant 1 fr. 50 c. à l'éditeur A. Delahaye ou à l'auteur, 174, boulevart Magenta, à Paris.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Bach.

Dépôt du plan Parcellaire.

Route départementale, n° 19, de Figeac à Caussade.

Réglement des Alignements dans la Traverse de Bach.

Avis au Public.

Le Maire de le commune de Bach donne avis que le plan des alignements de la route départementale, n° 19, de Figeac à Caussade, dans la traverse de Bach, présenté par Monsieur l'Ingénieur en chef du département du Lot, sera déposé le dix avril courant au secrétariat de de la mairie, et qu'il y restera pendant huit jours francs, au moins, du dix au dix-sept avril inclusivement, conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 3 avril mil huit cent soixante-sept.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai du dépôt. Les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la mairie.

Fait à la mairie de Bach, le cinq avril mil huit cent soixante-sept.

Le Maire,
Signé : ESCROUZAILLES.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

Le 3 mai 1867 à 9 heures du matin, à l'audience du tribunal de Figeac, il sera procédé à la vente d'une maison appartenant à Antoine Cousy, et sise à St-Céré. Mise à prix. 1,000 fr.

Le 3 mai à deux heures de l'après-midi, au palais de justice de Figeac aura lieu l'adjudication des immeubles dépendant de la succession de Pierre Lagane, et Cécile Lablanquie. Mise à prix 1,500 fr.

Pour tous les articles et extraits non signés : A LAYTOU

BIBLIOGRAPHIE

La librairie Hachette (à Paris, boulevard Saint-Germain, n° 77), vient de mettre en vente les premières livraisons des *Fables de la Fontaine*, illustrées par Gustave Doré. Le jeune maître, dont l'imagination est si puissante et si souple, a été tenté par ce poëme aux milles actes divers qu'on appelle les *Fables de la Fontaine*, vraie épopée de la vie humaine, qui, tour à tour naïve, pittoresque, dramatique et riante, fournit à l'interprétation les thèmes les plus riches et les motifs les plus variés. On peut traduire le fabuliste de deux façons : faire jouer par des personnages humains les drames dont ses animaux sont les symboliques acteurs, ou mettre franchement en scène l'animal lui-même. Gustave Doré s'est servi des deux méthodes avec infiniment de tact. Là où l'animal ne pouvait être représenté dans son action, il a fait, comme dans l'admirable gravure *la Cigale et la Fourmi,* tout un tableau pris en pleine réalité humaine ; là où l'animal pouvait figurer, comme dans le *Conseil tenu par les rats*, il l'a rendu à la fois, dans toute la vérité de ses allures naturelles et dans tout l'esprit que la Fontaine lui prête à nos dépens. Il a ainsi prouvé une fois de plus, avec la fécondité de son talent, la légitimité d'une réputation devenue universelle et qui s'étend au delà de nos frontières. En effet, l'Angleterre a demandé à Doré d'illustrer *Milton et Tennyson*, et publié des éditions anglaises de toutes ses œuvres : l'Italie va reproduire son *Dante*, l'Espagne et l'Allemagne impriment son *Don Quichotte*. Il y avait donc convenance à réunir, dans le même livre, l'écrivain si aimé et l'artiste si populaire, et à se préoccuper de mettre cette publication à la portée de toutes les bourses. Le problème est résolu. L'ouvrage complet, renfermant 300 dessins (70 à 80 compositions d'une page entière, et 248 dessins placés en tête des fables), formera environ 60 livraisons à 50 centimes, et ne coûtera pas plus de 30 francs. Ainsi, pour cette faible somme, on aura une de ces magnifiques publications qui ne pouvaient prendre place, autrefois, que dans la bibliothèque des plus riches collectionneurs.

Les dix premières livraisons réunies en un fascicule, avec couverture spéciale, sont en vente (prix, 5 fr. le fascicule).

PHARMACIE LACOMBE
DULAC SUCCESSEUR
SUR LES FOSSÉS
A CAHORS
CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS
GUÉRISON ASSURÉE
SANS AUCUNE SORTE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.
PRIX DU TOPIQUE, 1 f. 50 c.
Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise
POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE
Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.
Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

MARQUES DE FABRIQUE
CHRISTOFLE

ORFÉVRERIE CHRISTOFLE

MANUFACTURES : A PARIS, rue Bondy, 56 : — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADE).

ORFÈVRERIE DORÉE ET ARGENTÉE PAR LES PROCÉDÉS ELECTRO-CHIMIQUES

AVIS SPÉCIAL POUR LA RÉARGENTURE :

Nous appelons la plus sérieuse attention des consommateurs sur la réargenture de notre orfévrerie et de nos couverts. On fait souvent des offres de réargenture à des prix inférieurs aux nôtres, mais le public doit se mettre en garde. Les objets fabriqués par nous, même quand après un long usage le métal inférieur apparaît à certaines places, contient encore une quantité d'argent dont certains argenteurs ne tiennent pas compte aux consommateurs. En prenant un exemple, les couverts de table fabriqués par nous, notre réargenture, à raison de 80 grammes d'argent, coûte 44 fr. Mais nous en déduisons la valeur de l'argent retiré sur les anciens couverts, qui est en moyenne de 10 fr. ; réellement à payer 34 fr.—Certains argenteurs à bon marché ne demandent que 30fr., tout en ne mettant que 5 ou 6 fr d'argent. Mais il s'emparent, par un procédé chimique de désargentage, d'une valeur d'argent de 8 à 10 fr. dont ils ne tiennent pas compte aux consommateurs, soit à ajouter 10 fr. De sorte que le public paye 40 fr. pour recevoir seulement 6 fr. d'argent, tandis que nous ne faisons payer que 34 fr. et livrons 80 grammes d'argent. La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseur attitré, leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos représentants dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité.

POINÇON DU MÉTAL BLANC DIT ALFÉNIDE
ALFÉNIDE
CHRISTOFLE

Nous sommes en mesure d'effectuer dans un délai de huit jours la réargenture des couverts et de la petite orfévrerie.

Notre représentant est : à Cahors, MM. Mandelli frères.

CHRISTOFLE ET Ce.

A VENDRE
LE CAFÉ DU COMMERCE
A Luzech (Lot), sur le Canal.
Maison et Etablissement. — Clientèle excellente. — Ameublement complet, avec BILLARD.
S'adresser à M. Alibert, aîné, propriétaire, qui donnera toute facilité pour le paiement.

PHOSPHATE DE FER

De LERA pharmacien, docteur es sciences.

Sous forme d'un liquide sans saveur, analogue à une eau minérale, ce médicament réunit les éléments constitutifs des os et du sang. C'est le plus rationnel des ferrugineux, aussi est-il adopté par l'élite des médecins. Il convient aux jeunes filles délicates dont le développement est difficile ou tardif ; aux dames qui souffrent de ces maux d'estomac intolérables, suscités par la chlorose, l'anémie, le travail mensuel ou la leucorrhée ; aux enfants d'une complexion pâle et délicate, et à toutes les personnes dont le sang est appauvri par les maladies. Efficacité, rapidité d'action, tolérance parfaite, pas de constipation ni d'actions sur les dents ; tels sont les titres qui engagent Messieurs les médecins à le prescrire à leurs malades. — 2 fr. le flacon. — **Dépôt à** *Cahors, dans les bonnes pharmacies.*

PHOSPHO-GUANO

GALLET, LEFEBVRE ET Ce, à Paris et au Havre.

VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS,

A 29 fr. 50 les 100 kilos pour toutes quantités, en gare dans le port de mer d'expédition contre paiement au comptant.

DÉPOT DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS. — Pour le département du Lot, chez MM. Th. Cabanès, à Gourdon ; J. Cangardel et fils, à Cahors ; Domergue, à Figeac.

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, l'édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

MAUX DE GORGE
Inflammations de la Bouche
PASTILLES
DE
DETHAN
AU SEL DE BERTHOLLET
(Chlorate de potasse)
Recommandées par les médecins des hôpitaux de Paris contre les maux de gorge, angines, croup, ulcérations, et les inflammations de la bouche. Elles donnent la flexibilité au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets pernicieux du mercure sur la bouche.
DÉPOTS :
A Paris, pharmacie DETHAN, faub. S-Denis, 90.
A Cahors, chez M. DUC, pharmacien.

MAL DE DENTS
Guérison instantanée par la
PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS
1 fr. 50 le flacon
A Cahors, Pharmacie centrale, VINEL.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.